



# Lasne Nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction  
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne  
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64  
www.lasne-nature.be

## SUCCÈS DE FOULE POUR L'EXPOSITION

### TÉMOIGNAGE

## L'école de Beaumont à la ferme

Le grand projet "Fermes et champs de nos villages" a eu d'innombrables impacts pédagogiques dans notre petite école de Beaumont. Ce fut l'occasion pour tous les enfants - de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 2<sup>ème</sup> primaire- de faire un séjour à la ferme et d'y découvrir la vie à la ferme et les soins à apporter aux animaux. Tout un projet pédagogique a, de plus, été construit à partir de ce thème pour apprendre ou perfectionner la lecture, l'écriture, le calcul, la vie en groupe, les activités de bricolage, de peinture, la découverte et l'observation de la nature.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et tous les sens en éveil que les enfants ont pénétré dans cet univers de la ferme. La réaction la plus captivante des enfants fut sensorielle et le sens le plus interpellé, le plus riche et le plus fascinant a été le TOUCHER.

Poils, plumes, laines ont été caressés tant et plus. Les enfants ont adoré la douceur et la chaleur des petits lapins. Ils ont été surpris par la tiédeur des

*Suite en page 7*

## FERMES ET CHAMPS DE NOS VILLAGES

C'est une foule nombreuse qui a envahi ce week-end des 2 et 3 février le Centre sportif et culturel de Maransart à l'occasion de l'exposition que nous avons mise sur pied.



Les abords du Centre sportif et culturel de Maransart présentaient un décor inhabituel.

Un gros tracteur moderne avait pour compagnon son cadet des années 50, une vache en bois grandeur nature semblait indiquer l'entrée de la salle tandis qu'à quelques pas, deux énormes génisses, bien en chair celles-là, nous invitaient à venir les admirer.

Un sympathique épouvantail accompagné de quelques instruments aratoires anciens prêtés par un fermier nous dirigeait vers les appartements d'une famille de lapins.

Était-ce là l'entrée d'une foire agricole ? Non, c'est ici que se déroule la grande

exposition inter-écoles organisée par Lasne Nature sur le thème FERMES ET CHAMPS DE NOS VILLAGES

Cette idée est née l'année dernière lorsque nous avons décidé de réactiver plusieurs cellules de travail de notre association.

Sous l'impulsion de notre président Willy Calleeuw et de la responsable de l'asbl "La leçon verte" Monique Lozet, créatrice des fameux herbiers du même nom et avec l'aide d'institutrices passionnées par le projet, nous avons décidé de prendre contact avec toutes les écoles de l'entité de Lasne.

8 d'entre elles ont répondu à notre appel et nous avons rapidement mis au point

*Suite en page 6*

## Échos de nos tapages en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

### LES 53 LOGEMENTS DE COUTURE-SAINT-GERMAIN

On sait que suite à un recours que le promoteur avait adressé au Ministre contre le refus de la Commune de délivrer un permis pour ce projet, le Ministre Foret, en mai 2001, a confirmé le refus.

On sait aussi qu'en juillet 2001, le promoteur s'est adressé au Conseil d'État pour obtenir l'annulation de l'arrêté de refus.

L'asbl Lasne Nature s'est jointe à 5 habitants de Couture-Saint-Germain pour s'adresser, elle aussi, au Conseil d'État

en intervention. Le but est, bien entendu, d'éclairer plus complètement le Conseil sur ce qui fait la pertinence de la décision du Ministre. On attend l'arrêt (cela peut durer)...

### LE PROJET DE LOTISSEMENT AU HAUT DE LA RUE D'ANOGRUNE

Un nouveau projet de lotissement des quelque 2 hectares d'un terrain situé sur le haut de la rue d'Anogrune, d'où actuellement encore on découvre une superbe vue sur la haute vallée de la Lasne, vient de faire l'objet d'une enquête publique.

Nous y avons participé en adressant aux autorités compétentes une note d'analyse détaillée de la demande et du projet. Demande et projet inadmissibles, pour de multiples raisons, la première étant l'insuffisance de l'évaluation et de la prise en compte des dommages que la réalisation du projet causerait à l'environnement.

### LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

Cette convention, appelée parfois "Convention de Florence", vient d'être

*Suite en page 3, 1<sup>ère</sup> colonne*



# DES TROTTOIRS DE NÎMES...

De passage par Nîmes l'été dernier, en se promenant dans les admirables jardins du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on appelle les Jardins de la Fontaine, un des membres de la toute jeune section « Mobilité » de Lasne Nature est tombé en arrêt devant un stand d'exposition.

Il faut dire que les allées du jardin étaient ce jour-là bordées de centaines de stands, d'échoppes, de tentes d'exposants. C'étaient les « Journées Nîmoises de l'environnement ». On imagine ce qu'on pouvait voir et entendre en parcourant ces allées : il était question de rivières, de produits d'agriculture biologique, d'air pur, de chants d'oiseaux... Et voilà que près de la sortie c'est un stand un peu différent qui a justifié un arrêt prolongé de notre Lasnois.

Il y avait là, sur un panneau d'affichage, quelque chose à lire, qui valait plus qu'un coup d'oeil. C'était une feuille de papier, format DIN A4, portant en imprimé une série de questions avec, en regard de certaines d'entre elles, des réponses manuscrites.

Il s'agissait d'une feuille d'inspection de l'état d'un trottoir de Nîmes, avec mention d'une masse de caractéristiques, qui, en France, sont légalement imposées. L'inspection révélait, bien entendu, que certaines de ces caractéristiques n'étaient pas rencontrées à tels et tels endroits.

Jusque là, la chose n'était pas particulièrement surprenante. Ce qui l'était davantage, c'était que le document n'émanait pas d'un service d'inspection officiel, mais d'une association de citoyens : le « Collectif nîmois des usagers de la voie publique ».

Autre chose remarquable que nous avons apprise en approchant les dirigeants du « Collectif » : cette association travaillait en parfaite harmonie avec les autorités municipales. Celles-ci, loin de se montrer outrées de ce qu'on se permettait de montrer publiquement que tout n'était pas parfait dans leur gestion prenaient soin d'inscrire les améliorations nécessaires dans leurs programmes de travaux, d'équipements ou de surveillance. Un dialogue périodique était instauré entre le Collectif et l'Administration municipale, ce qui, semble-t-il, permettait d'éviter les réactions d'usagers du type : « il n'y a qu'à ».

## QUE DIRE DES TROTTOIRS DE LASNE ?

Rapporté en Belgique et mis en discussion à la section « Mobilité » de Lasne Nature, le formulaire de Nîmes, après adaptation, a donné lieu à quelques premiers essais d'application à Lasne.

Les résultats, illustrés par des images et complétés par la relation d'expériences

d'autres Communes seront exposées au cours de la conférence-débat que Lasne Nature tiendra le vendredi 26 avril 2002 à 20 h au Centre sportif et culturel de Lasne.

Nous vous engageons très vivement à assister à cette soirée. Tous les Lasnois y sont bienvenus, et d'autant plus que la séance sera mise à profit pour recueillir une masse d'avis et de sugges-

## ...A CEUX DE LASNE

tions relatives aux trottoirs qui existent (ou qui seraient à créer ou à améliorer) dans toutes les parties de notre commune.

### DE QUOI IL SERA QUESTION À LA SÉANCE DU 26 AVRIL

On n'y débattrà pas seulement de l'état des trottoirs mais aussi, et même avant tout, de questions qui nous semblent fondamentales, comme par exemple :

1° Au contraire de Nîmes, Lasne n'est pas une ville. Au bord de quelles chaussées, entre tels et tels endroits des trottoirs (et non de simples accotements) sont-ils vraiment utiles ? (N.B. Appelons « trottoir » une partie de voie publique privilégiant notamment la circulation des piétons).

2° Les trottoirs, à tels endroits, sont utiles spécialement pour faire quoi ? (Courses, approche des écoles et des arrêts de bus, circulation de personnes

handicapées ...). Ce qui n'est pas prévu mais qui se fait : mettre des voitures en stationnement.

Question subsidiaire : où mettre ces voitures ?

3° Quelles sont les largeurs vraiment utiles, selon les cas ?

4° Quels genres de revêtement sont recommandables ? (gravier, pavement, herbe au delà de la bordure).

Cela, et bien d'autres questions, recevront les réponses de notre public. Ne nous illusionnons pas : tout le monde ne sera pas d'accord, et toutes les suggestions ne seront pas réalisables. La Commune elle-même est loin d'être toute-puissante en cette matière. De plus, bien des suggestions que nous pourrions transmettre aux autorités réclameront des études techniques et juridiques que la Commune, si elle le juge bon, devra confier à des consultants.

Grâce à vous, qui viendrez à notre séance d'avril, nous ambitionnons d'être à même de fournir à nos autorités un cahier de suggestions qu'elles puissent utilement mettre à l'étude en vue de réaliser des améliorations qui se marquent sur le terrain.

Faites en sorte que cela ne se fasse pas sans vous. Chers Lasnois, venez à notre conférence-débat le vendredi 26 avril à 20 h. Lasne Nature espère beaucoup vous y voir.

### VENDREDI 26 AVRIL 2002 à 20h précises CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LASNE 9, route D'OHAIN, 1380 LASNE

La cellule MOBILITÉ de Lasne Nature convie les habitants de Couture, Lasne, Maransart, Ohain et Plancenoit à une grande

### CONFÉRENCE-DÉBAT

## LES PIÉTONS À LASNE une espèce à protéger

Pour la sécurité de tous, il faut réformer nos trottoirs. Mais où ? Et comment ? C'est notre sécurité qui est en cause, que nous nous déplaçons à pied, à vélo, en voiture ou en moto.

Avec la participation de M. Arnaud HOUDMONT de l'IBSR (Institut Belge de la Sécurité Routière)

Au programme :

- L'enquête sur nos trottoirs, présentée avec projections lumineuses.
  - L'expérience d'autres communes, exposé du délégué de l'IBSR.
- Recueil d'avis de tous les participants, par petits groupes à l'intervention d'animateurs.  
Synthèse finale par le Président de Lasne Nature.

Le but est de fournir à nos autorités des indications sur ce qu'il est désirable de faire par priorité dans ce domaine.

**BIENVENUE À TOUS.**

Suite de la page 1

## Échos de nos tapages en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

ratifiée par le Parlement wallon. Le Décret wallon qui la concerne est paru dans le Moniteur belge du 30 janvier 2002.

Soit dit d'une façon très résumée, la convention incite toutes les autorités à prendre toutes mesures utiles pour préserver ce trésor patrimonial que constituent les paysages qui nous restent. Espérons donc, notamment, que cette convention européenne, passée à présent dans le droit belge, aidera nos autorités à sauvegarder le paysage de la haute Lasne. Nous venons de le dire : un projet de lotissement met cette vue en péril. Délivrer un permis aurait l'allure d'une bavure. Nous commenterons la nouvelle convention dans le prochain bulletin de Lasne Nature.

F.D.

## MIGRATION 2002



### des BATRACIENS

Les équipes de bénévoles enthousiastes et dévoués se sont reconstituées pour travailler rue du Chêne au Corbeau où il n'y a pas encore de crapauds. Comme le printemps dernier d'autres équipes seront aussi présentes route de la Marache, le long du grand étang d'Ohain qui, au moment où ces lignes sont écrites (février), est à sec. En effet, de grands travaux d'entretien sont projetés. Nous avons pris contact avec les propriétaires et avons reçu l'assurance que de l'eau y serait bientôt remise et que les travaux en question ne commenceraient pas avant fin avril. Si la ponte des oeufs se passe assez tôt, on peut espérer que les futurs têtards pourront se développer normalement avant les grands bouleversements... sinon !  
Contacts : Cellule BATRACIENS,  
Mme NYSTEN Tél.02/354 24 12

# Construire

Lorsque nous entreprenons la construction d'une maison dans notre village, que nous nous situons dans une zone d'habitat et que tous nos permis sont en règle, nous savons que nous allons changer du tout au tout le biotope de notre nouvelle aire de vie.

Que notre bien soit constitué de sol limoneux ou sablonneux, de zone humide, de bois, de prairie, nous serons amenés, malgré notre meilleure volonté, à bouleverser cet habitat de la faune et de la flore qui y avaient trouvé leur équilibre et qui façonnaient depuis des siècles cette parcelle de terrain.

Faut-il nous désespérer pour autant et nous culpabiliser ? Non, bien sûr. Il y a deux attitudes possibles devant cet état de choses.

## OU BIEN

rien ne nous importe et nous construisons sans nous préoccuper de la nature du terrain.

Nous rasons tout, remblayons si notre bien est en pente, plantons ce que bon nous semble (ou ce qu'un pépiniériste sans imagination nous aura «conseillé»), asséchons la petite mare qui s'y trouvait, entourons notre propriété d'une haie quelconque (du style sapins, lauriers-cerises ou thuyas, que les oiseaux dédaignent) qui nous isolera de nos voisins et nous entourera d'un mur uniformément vert, dresserons une clôture métallique à travers laquelle plus aucun petit mammifères ne parviendra à utiliser notre jardin comme lieu naturel de passage, recréerons un milieu en rupture complète avec ce qui existait là.

## OU BIEN

nous tentons de recréer un milieu accueillant ou se reconstituera peu à peu un équilibre sans doute différent de celui existant avant notre arrivée mais où, naturellement, une vie nouvelle renaîtra.

Nous planterons des arbres et arbustes (dont la liste nous a été fournie par la commune lors de la délivrance de notre permis) des groseilliers, framboisiers, en diversifiant les espèces, réalisant des haies vives et variées où les oiseaux prendront plaisir à nicher, à se nourrir des baies. Nous tenterons de cultiver fleurs et légumes, réserverons un petit coin de notre jardin pour notre compost et peut-être un autre que nous laisserons à l'état sauvage et qui fera le bonheur des papillons, oiseaux, insectes divers.

La création ou plutôt la recréation d'un nouvel environnement nous donnera un plaisir sans bornes. Nous serons entourés de bosquets aux couleurs variées et changeantes selon les saisons.

Nous découvrirons le bonheur de vivre là et notre maison sera le centre d'observation d'une nature en constante métamorphose.

## Les libellules dans la Réserve du Ru Milhoux

*Voici une bonne nouvelle pour les amateurs de libellules. Nous venons en effet de recevoir de la part de Madame la Présidente des RNOB-Brabant, Christiane Percsy, et de son époux, les résultats de leurs inventaires effectués durant l'été 2001 sur le site de la Réserve du Ru Milhoux.*

Observés sans preuve de reproduction :  
*Caloptéryx éclatant  
Aeschna bleue  
Cordulie bronzée  
Libellule déprimée*

Observés avec preuve de reproduction :  
*Agrion à larges pattes  
Agrion élégant  
Agrion jovencelle*

*Naïade à yeux rouges  
Naïade verte  
Anax empereur  
Libellule à quatre taches*

*A cause d'une météo défavorable, cet inventaire s'avère néanmoins incomplet d'après les auteurs, qui souhaitent le compléter lors de la prochaine saison. Nous sommes très sensibles à leur participation et nous tenons à les remercier vivement.*

**Erik SEVERIN**

*P.S. Il convient d'ajouter que des libellules vivant jusqu'il y a peu dans les contrées du Sud ont été vues dans notre pays. Conséquence du réchauffement du climat.*



**L**e PISSENLIT ordinaire (ou taraxacum en latin) est peut-être la plante la plus répandue sur terre. En ce début de printemps, il vaut la peine qu'on en parle.

## VIE ET COMPORTEMENT

Il pousse spontanément dans la plupart des régions tempérées du monde. Sa faculté d'adaptation est énorme. Il court la campagne, envahit nos pelouses et nos terrains vagues, s'incruste dans les pavés de nos villes, escalade les montagnes jusqu'à 3000 m d'altitude.

Seules les terres trop acides le découragent. Par contre, son aptitude à coloniser n'importe quel petit amas de terre mis à nu est remarquable.

Vive les taupinières ! Plante dérangeante pour certains à cause de sa prolifération, elle force l'admiration pour les autres, tant elle recèle de richesses et d'utilité accumulées au cours des siècles. Ses cheveux d'or rayonnent comme un petit soleil et ses petites boules blanches faites de plumes et de duvet continuent à émerveiller nos enfants.

Le pissenlit appartient à la famille des composées, car ce que nous prenons pour une fleur unique, est en réalité fait de dizaines de toutes petites fleurs réunies sur un même réceptacle, formant un capitule. Cette famille est d'une diversité tout à fait exceptionnelle. On en dénombre plus de 1.200 espèces différentes. Parmi celles-ci, de nombreuses plantes nous sont familières : laitues et chicorées, marguerites, chrysanthèmes, artichauts, l'edelweiss suisse ou le chardon des Irlandais.

Parmi les plantes médicinales, le pissenlit est en bonne place avec les achillées mille-feuilles, les camomilles ou l'arnica montagnard. Elles peuvent servir entre autres en biodynamie, pour les composts, ainsi que l'ortie et la valériane.

Les fleurs de pissenlit mélangées à du terreau et laissées fermenter lentement donneraient des résultats surprenants comme engrais (1). Le pissenlit est une plante vivace que nous connaissons

# LE PISSENLIT



tous : - une racine grosse et charnue, - des feuilles très découpées regroupées en rosette, - la sécrétion d'un latex blanc, laiteux et collant, - des capitules de fleurs jaune-or en floraison une grande partie de l'année, - le fruit ou akène, extrêmement léger, est surmonté d'un véritable petit parachute pouvant lui permettre une dispersion tous azimuts.

## ETYMOLOGIE

Cette plante possède plus d'une centaine de noms, rien que pour les pays de langue française.

Le premier terme "pissenlit" (pisse-au-lit) apparu au XVII<sup>e</sup> siècle est lié à ses propriétés diurétiques. Plus tard, il sera baptisé "Herba urinaria", nom beaucoup moins poétique !

Le terme "Liondent" ou "Dent-de-lion" vient de la ressemblance entre la découpe profondément échancrée de la feuille du "Roi de la prairie" (un autre de ses noms) et de la denture du roi des animaux.

Rien que pour le folklore, voici quelques autres dénominations.

- Pour la plante : Florin d'or en Wallonie, Cramaillet, qui a donné son nom à la cramaillotte, "miel" de pissenlit très prisé, Tête de moine, analogie entre leurs crânes rasés et le réceptacle dénudé de la fleur après dispersion des graines, Groin de porc ou Chou de cochon, Fleur de beaux garçons, Herbe de ménage, Salade de Taupe,...

Pour la fleur : Lanterne ou Lampion, Auréole, Soleil ou Lune, Chandelle du curé ou Bougie...

Pour ses graines : Vol-au-vent, Mini-Voyageur, Souffle de la vierge, Aoucel (petit oiseau en Aveyron), Ange, Cerf-volant, Nuage, Barbe à Dieu, Ouate...

## GASTRONOMIE

Tout est bon dans le pissenlit, de la racine à la fleur, en passant par les feuilles et les jeunes boutons floraux. Il est consommé autant pour ses vertus thérapeutiques que culinaires.

La Dent-de-lion a connu son heure de gloire, de 1800 à 1940, à une époque où on ne mangeait pas uniquement pour le plaisir, mais aussi pour son bien-être.

Il faut dire que beaucoup de gens n'avaient pas le choix, et la pousse précoce des pissenlits au printemps, à un moment de l'année où les stocks de nourriture étaient fort réduits, convenait aux foyers les plus pauvres. Les plantes dites «amères» jouissaient, grâce à cela, d'une bonne réputation pour leurs qualités digestives. Il ne fallait pas chercher bien loin, en effet.

Une simple salade de ses rosettes de feuilles jeunes et tendres produisait des effets incontestables. Les salades de pissenlit cru ou poêlé avec des lardons faisaient partie des grands classiques de la gastronomie populaire rurale. La teneur en vitamine C (45mg/100g) vaut presque celle du citron, la teneur en vitamine A dépasse de loin celle des épinards et des

carottes, sans compter tous les oligo-éléments. La racine contient un sucre naturel recommandé aux diabétiques.

Plus tard dans la saison, les feuilles devenant plus amères, il vaut mieux les consommer cuites, à l'étouffée ou à la vapeur.

## PRÉCAUTIONS DURANT LA RÉCOLTE

Question de bon sens : éviter toute zone pouvant être soumise à des pollutions diverses, champs de culture, voies de circulation, zones industrielles. A part cela, la récolte sauvage de pissenlits ne souffre d'aucune restriction. Elle peut se faire en toute saison, quelles que soient les différentes espèces.

Avant préparation, le pissenlit doit être soigneusement lavé comme tout légume vert poussant au sol. La récolte se fait par temps sec, pour profiter aux mieux des avantages de la plante.

Enfin, aucune plante ressemblant au Pissenlit n'est toxique !

Je voudrais terminer en énumérant quelques-unes de ses utilisations nombreuses et variées :

En alimentation :

Avec les racines : du café et de la purée.

Avec les feuilles : des salades, des poêlées paysannes, des terrines, des puddings.

Avec les fleurs : des "câpres", du thé, du vin, de la gelée, limonades et boissons sucrées.

En alimentation animale :

vaches, chèvres, cochons et lapins raffolent de cet aliment, cru ou cuit, dont la valeur nutritive est indéniable.

En médecine : Remède contre les troubles de la vue et les rhumatismes. Il agit sur le foie, la vésicule biliaire, apaise la toux violente et guérit l'excès de cholestérol, régénère le sang, raffermi la peau et élimine les verrues et les taches de rousseur.

En homéopathie : Remède contre la jaunisse, la constipation, les ballonnements, les troubles digestifs.

Erik SEVERIN

(1) Rustica spécial lune 96  
Référence : Le Pissenlit "l'or du pré !"  
Bernard BERTRAND.  
Collection "Le compagnon végétal"



# LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

MARS  
22  
2002

L'eau est source de vie : sans elle, pas de nature sur terre et pas d'activités humaines. Le contrat de rivière "Dyle et affluents" s'associe à cette journée à l'occasion de laquelle des visites guidées de stations d'épuration et d'installations de captage d'eau seront proposées. Infos : IECBW 02/634 03 50 et IBW 067/21 71 11.

Quatre types d'activités différentes sont proposées aux enfants de 8 à 14 ans tout au long du mois de mars . Les enfants sont encadrés par un ou deux animateurs et leur professeur.

## LA RECHERCHE DES SOURCES

Rendez-vous près d'une ou plusieurs sources dans les environs de l'école afin d'y mesurer le taux de nitrates dans l'eau à l'aide de bandelettes colorimétriques.

## SAUVETAGE DES BATRACIENS

Notre association participe depuis des années à ces opérations et le printemps

dernier nos bénévoles ont sauvé plus de 11.000 batraciens.

En ce mois de mars 3 sites de passage seront proposés aux écoles (Lasne, Grez-Doiceau, Court-St-Etienne).

Cette activité dépend des conditions climatiques, peut être annulée le jour même et reportée à une date ultérieure.

## DÉCOUVERTE DES CANTONNIERS DE RIVIERE

Visite d'un chantier en cours d'entretien par les cantonniers de la Province du Brabant wallon.

Il s'agira de l'Orne à Chastre et de la Nethen à Beauvechain.

## ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

À plusieurs endroits accessibles de la Lasne (à Lasne ou Rixensart), du Train (à Chaumont-Gistoux ou Grez-Doiceau) et

de la Thyle (à Villers-la-Ville ou Court-St-Etienne), analyse du degré de pollution du cours d'eau, selon la méthode de l'indice biotique.

Prélèvement des invertébrés aquatiques et, de retour en classe, identification à l'aide d'une loupe binoculaire, des animaux trouvés.

Cela permettra de calculer le degré de pollution sur une échelle de 0 à 10.

Renseignements et inscriptions : CELLULE DE COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE DYLE ET AFFLUENTS

c/o CCBW , rue Belotte, 3 à 1490 Court-St-Etienne. Tél.: 010/62 10 50, Fax: 010/61 57 42.

courriel : m.urbanisme@belgacom.net

Pour Lasne :

Micheline NYSTEN, responsable de la cellule Batraciens. Tél. : 02 /354 24 12.

Alain CHARLIER, cellule Contrat de rivière

Tél.: 02 /633 41 93 (après 18 heures).

## LA LUTTE CONTRE CE QUE L'ON APPELLE "LES MAUVAISES HERBES"

Tout d'abord, disons et répétons que ce terme est impropre. Nous désignons là les plantes dont nous ne voulons pas. Certaines d'entre elles recèlent de nombreuses qualités pharmaceutiques, culinaires ou autres.

Ce que nous ne leur pardonnons pas, c'est qu'elles perturbent l'harmonie de notre jardin, étouffent nos semis à croissance lente, abritent limaces, insectes et autres parasites.

Des herbicides existent, mais ils sont souvent dangereux pour notre environnement, notre santé.

Il est possible de nous en débarrasser sans empoisonner notre jardin.

Les mauvaises herbes peuvent être sarclées et laissées sur le sol pour servir d'engrais vert ou mises sur le tas de compost.

Certaines cultures telles que potirons, pommes de terre, tomates, engrais vert de seigle limitent les mauvaises herbes dans les cultures ultérieures.

Le sol nu entre les plantes peut être couvert de matières organiques finement broyées et partiellement décomposées (technique du mul-ching). Ce mulch inhibe dans une large mesure la germination des plantes adventives. En plus, il enrichit le sol en humus et maintient une humidité favorable. Si quelques adventives réussissent à percer, il est alors plus facile de les arracher.

La technique du «faux semis» est également efficace. Le sol est préparé 15 jours avant le semis, favorisant ainsi la germination des graines adventives enfouies dans le sol. Au moment du semis, ces mauvaises herbes sont enlevées d'un coup de râteau. Evitons de le faire avant une ondée car les herbes laissées en place risquent de reprendre.

L'apparition de mauvaises herbes peut être limitée par le semis ou la plantation de plantes «couvre-sol» : végétaux vivaces, bas et couvrants, de préférence indigènes (lierre, petite pervenche, muguet, lamier,...)

Le désherbage thermique est une solution aisée et efficace pour l'entretien des dallages, bordures, trottoirs, graviers. 3 à 5 pas-

sages par an sont nécessaires. La technique ne détruit que les parties aériennes de la végétation. Dès lors, les graines enfouies dans le sol peuvent encore germer. Il faut prendre certaines précautions : faire attention au mobilier plastique et au risque d'incendie des feuilles mortes, des aiguilles de résineux.

Pour la plupart des espèces vivaces telles que liseron, chardon, renoncule rampante, rumex il n'y a pas de solution biologique radicale; il faut extirper racines et rhizomes en été, par temps sec, pour empêcher les plantes de reconstituer leurs réserves avant l'hiver.

Les plantes doivent être extirpées aux périodes où elles sont le plus affaiblies :

- fin juin, (pendant 3 ans) pour les ronces, framboisiers et autres plantes sarmenteuses;
- mi-août à septembre pour le chardon et l'ortie, c'est-à-dire avant que ces espèces ne montent en graines.

## LES HERBICIDES

Aux yeux de la loi, toute substance qui détruit ou limite la croissance des plantes est un herbicide, même s'il s'agit d'une substance banale comme le sel de cuisine.

Parmi les herbicides, certains sont tolérés dans la lutte écologique contre les mauvaises herbes :

- le chlorate de soude est un herbicide total, utilisé pour dévitaliser les souches. Il convient uniquement pour des surfaces non cultivées telles que cours, terrasses, trottoirs; le chlorate de soude est faiblement toxique pour l'homme mais il peut être dangereux. Il est fortement explosif et rend inflammables les matières organiques qu'il imprègne. Bien rincer les appareils et vêtements après usage !

Dans tous les cas, il vaut mieux tenter une solution mécanique ou biologique avant de recourir aux herbicides chimiques.

Si toutefois l'emploi d'un herbicide devient indispensable, les précautions relatives à la sécurité et à la santé doivent être respectées.

(d'après la fiche n° 42 du RÉSEAU ÉCO-CONSOMMATION «LUTTER CONTRE LES MAUVAISES HERBES».)



# L'EXPOSITION FERMES ET OISEAUX

Suite de la page 1

un plan d'action, un calendrier après avoir obtenu la collaboration de la commune et particulièrement celle de l'échevine Laurence Rothier ayant dans ses attributions l'enseignement.

Le but poursuivi était de développer nos contacts avec le monde des écoles et de sensibiliser les enseignants et les élèves aux problèmes liés à la protection de l'environnement. Il nous apparaissait que c'est par les enfants que nous pouvions faire le mieux comprendre aux adultes les enjeux en cause.

La grande salle des sports de Maransart était occupée jusque dans ses moindres recoins par les stands des écoles participantes. C'était un festival de couleurs, d'idées originales.



*Sympathique épouventail et oiseaux divers.*

Les élèves et leurs professeurs avaient fait assaut de talents dans des réalisations en 2 ou 3 dimensions.

Là, étaient mis en avant les saisons et la culture des légumes du jardin; là, une véritable volière où se côtoyaient oiseaux réalistes ou de fantaisie, ailleurs le travail des élèves ayant étudié toutes les étapes conduisant de la culture des betteraves à la fabrication du sucre. Un groupe d'élèves et de professeurs avaient réalisé une grande maquette représentant une ferme et ses activités.

Vaches, cochons, couvées étaient largement représentés et le souci de réalisme allait jusqu'à avoir doté les vaches les plus grandes de pis dont



*Un alphabet original.*



*Maquette d'une ferme et de ses dépendances.*

les enfants, par un astucieux procédé pouvaient extraire du lait.

Dans un coin de la cafétéria des petits garçons et des petites filles attendaient patiemment leur tour d'être maquillés par des mains expertes et s'en allaient joyeux et fiers avec leurs petites fri-mousses transformées en têtes de chats, masques de carnaval ou têtes de pirates.

Dans une pièce voisine, d'autres enfants, confortablement installés sur des coussins, écoutaient les belles histoires que des conteuses leur lisaient tandis qu'à quelques pas, d'autres dessinaient.

Toute l'exposition baignait dans un joyeux brouhaha alimenté par les centaines de visiteurs adultes et enfants qui

pendant ces deux jours n'ont cessé de se presser en ces lieux.

Les assoiffés ou les affamés avaient tout loisir de déguster les produits du terroir mis en vente dans la tente attenante.

Une fois de plus, Madame Vandervelden qui dirige le Centre de revalidation des oiseaux de La Hulpe nous a fait le grand plaisir de venir, samedi et dimanche après-midi, avec ses collaborateurs, afin de rendre la liberté à des oiseaux qui leur avaient été confiés malades, blessés, empoisonnés parfois. Il s'agissait de Buses variables, d'Eperviers, Chouettes chevêches et Hulottes.

Notre héroïne ( elle mérite bien ce qualificatif, car son dévouement est sans borne) et ses acolytes sortaient un à un



*Une assistante de Mme Vandervelden s'apprête à rendre la liberté à des Buses variables.*



# CHAMPS DE NOS VILLAGES

de leur paniers, les oiseaux prêts à retourner à la vie sauvage. Pour chacun ils donnaient des explications, leurs caractéristiques, leurs moeurs. Des centaines d'yeux admiratifs étaient braqués sur ce spectacle rare et chacun voulait admirer, toucher.

Le soleil étant de la partie, surtout le samedi, un air de printemps baignait toute cette joyeuse rencontre.

Tous les enfants quittant l'exposition emportaient avec eux un petit colis-cadeau composé de pommes, berlingot, de boisson chocolatée et d'une belle brochure éditée par l'ORPAH : «La clé des champs».

Chacun se jurait de rééditer cette expérience l'an prochain.

Quel en sera le thème ? Toutes les suggestions seront les bienvenues.



Une vache en papier mâché plus vraie que nature.

Suite de la page 1

## TÉMOIGNAGE

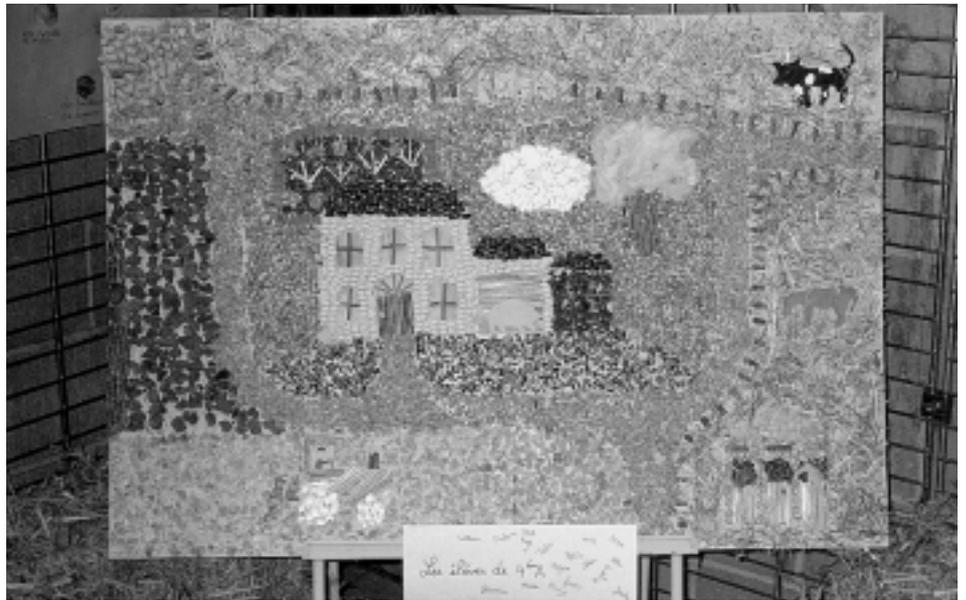
### L'école de Beaumont à la ferme

oeufs fraîchement pondus. Ils ont plongé inlassablement leurs mains dans les bacs à grains. Sans compter le foin, la paille...

Même lors de la fabrication du pain, ce sont les expériences tactiles qui ont été évidentes : la farine si fine, si douce, puis gluante, collante, pétrie jusqu'à l'obtention d'une pâte bien lisse.

Les 40 enfants de la plus petite école de Lasne tiennent à remercier Lasne Nature pour cette passionnante initiative.

L'école de Beaumont (rue Charlier, n°1)



Un joli tableau composé de milliers de graines et de mini-produits de la ferme.

## Remerciements

Cette exposition a bénéficié du soutien :

- du Ministère wallon de l'Agriculture et de la ruralité qui nous a accordé un subside,
- du Ministère des Classes moyennes et de l'Agriculture qui nous a prêté deux magnifiques maquettes consacrées aux travaux de la terre et à la reconstitution d'une ferme modèle,
- de l'ORPAH (Office Régional de Promotion de l'Agriculture et de l'Horticulture) qui nous a permis de distribuer du matériel didactique..., un millier de belles pommes et des produits laitiers,
- de la Commune de Lasne qui nous a prêté locaux, tente et cimaises d'exposition,
- merci à l'Échevinat de l'Environnement de la ville de La Louvière qui nous a prêté les nombreux panneaux didactiques qui ont si bien complété notre exposition.

Cette fête inter-écoles doit sa réussite au dévouement des bénévoles des asbl Lasne Nature et La Leçon Verte et à la collaboration efficace et aux multiples talents des enseignants et des élèves des écoles participantes :

- l'école communale de Maransart et sa section de Couture-Saint-Germain,
- l'école communale P. van Hoegaerden d'Ohain et sa section de la vallée Gobier,
- l'école de Beaumont à Lasne,
- l'école de Chapelle-Saint-Lambert,
- l'école Saint-Ferdinand d'Ohain,
- l'école Saint-Joseph d'Ohain,
- et
- l'école Sainte-Lutgarde de Lasne.

Merci à Madame Vandervelden et à ses collaborateurs du Centre de revalidation des oiseaux de La Hulpe qui, pour la joie de tous, sont venus rendre la liberté à des oiseaux revalidés.

Merci à celles qui, inlassablement ont maquillé les enfants, leur ont lu des contes et ont assuré une sorte de gardiennage des petits.

Nous remercions également les fermiers De Coene et Focke pour le prêt du matériel agricole, des animaux, des instruments anciens qui ont permis de décorer l'entrée du centre, ainsi que les commerçants qui ont proposé leurs produits artisanaux.

Merci aussi aux amis de Plancenoit qui ont assuré la tenue du bar durant ces deux journées

Merci aux éditeurs de livres et de jeux qui nous ont remis des cadeaux pour les écoles.

Et enfin, merci aux journalistes et photographes qui ont assuré la couverture de l'événement. Ceux de VLAN, l'ÉDITION LOCALE, LE SOIR, LA DERNIERE HEURE, L'ÉMISSION NIOUZZ DE LA RTBF et TVCOM.



# Lasne Nature JUNIOR

## Les aventures de Nic et Nat

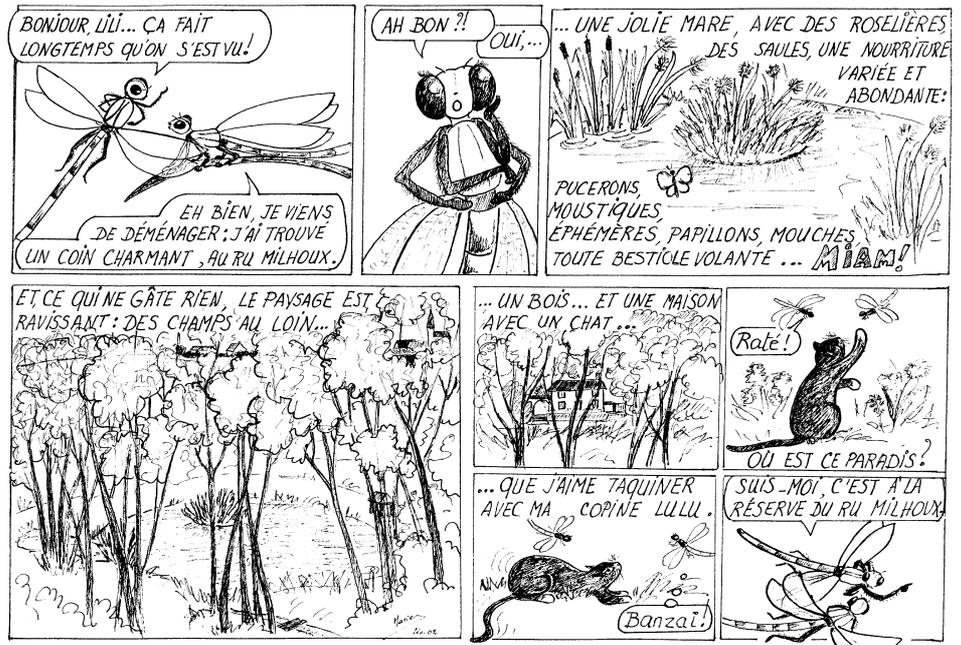
### LE SAVEZ-VOUS ?

Il existe en France 77 espèces de libellules. Mais sur la terre, entre 2500 et 3000 !

Comme les oiseaux, certaines libellules effectuent de vastes migrations. Elles ont été enregistrées : des millions de libellules se déplacent dans le même sens en parcourant parfois des centaines de kilomètres à la recherche de points d'eau.

### COMMENT SE DÉROULE LA VIE DES LIBELLULES

Mademoiselle et son petit ami se plaisent : l'accouplement a lieu sans tarder. Ils restent "en tandem" après l'accouplement et recherchent un endroit où déposer leurs oeufs. Quel problème ! Ils choisissent une tige tendre d'herbe aquatique. La femelle plante son "Oviscapte" sorte de petit couteau, qui sert à faire un trou dans la tige pour y déposer l'oeuf. Elle en fera 600 à raison d'un oeuf toutes les 5 secondes. Après la 4ème semaine, la larve sort : elle ressemble à tout sauf à une libellule. Elle se nourrit de larves d'autres insectes : tout ce petit monde vit



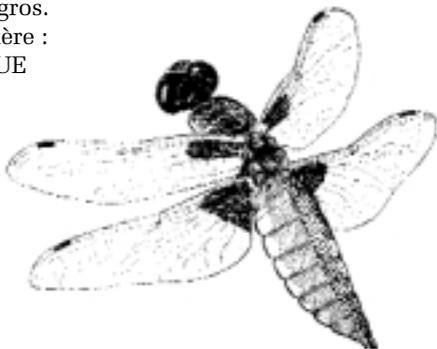
dans l'eau. Entre juillet et mai de l'année suivante elle passera par 9 mues. Ensuite, la larve poussée par l'instinct, va éclore par un beau jour ensoleillé. C'est un moment délicat !

Complètement désarmée elle est incapable de s'enfuir. Le résultat en vaut la peine !  
La Hulotte n° 13 / Zoologie-Casterman  
Jean Demol /

#### FICHE N° 33 : LA LIBELLULE DÉPRIMÉE

##### *Libellula depressa*

ANISOPTÈRE ( a = qui n'est pas, iso = égal, ptère = aile)  
2 yeux couvrant presque toute la tête et très rapprochés.  
4 ailes ouvertes  
(2 petites + 2 grandes).  
Abdomen court- gros.  
Un autre Anisoptère :  
l'AESCHNE BLEUE



#### FICHE N° 35 : L'AGRION ou DEMOISELLE

##### *Agrion puella*

ZIGOPTÈRE  
(Zigo = joint, ptère = aile)  
Tête toute en largeur  
avec deux yeux très  
écartés.  
4 ailes jointes, allongées,  
égales.  
Abdomen long et mince.  
Une autre Agrion :  
l'AGRION DÉLICAT.



### VIVENT LES RONCES

Elles font partie de la famille des rosacées portant fleurs blanches ou roses et nous donnant en automne les délicieux fruits que nous connaissons : les mûres. D'où on les appelle erronément mûriers sauvages.

Réservez-leur une place sur un talus, près d'une clôture, au fond du jardin. Oiseaux et insectes se délectent de leur production et ils servent de refuge, sou-

vent impénétrables à de petits mammifères (hérissons par exemple) et oiseaux.

### ABEILLES, GUÊPES ET BOURDONS

Beaucoup de personnes ont du mal à les reconnaître. C'est pourtant simple : les guêpes sont noires et jaunes et ont la taille fine. Les abeilles sont beaucoup moins colorées et on reconnaît les sacs à pollen qu'elles ont sur les pattes arrière.

Les bourdons sont, eux, nettement plus gros et massifs. Abeilles et bourdons pollinisent de nombreuses plantes, les arbres fruitiers.

La guêpe a mauvaise réputation et certains la déclarent inutile. Et pourtant, au cours de son existence une seule guêpe peut capturer mille cinq cents pucerons. On a pu observer que durant les mois de juillet et août, trois à quatre mille mouches sont introduites chaque jour dans un nid de guêpes.



## MIEL ou VINAIGRE

### MIEL

Attaquée et blessée par un chien au chemin du Moulin, une de nos amies a été prise en charge par d'aimables personnes passant en voiture. Ils ont appelé le propriétaire du chien afin qu'il constate les faits. Ils ont ensuite reconduit notre amie chez elle, et l'ont aidée à désinfecter la plaie.

Merci à eux pour leur gentillesse.

### VINAIGRE

Notre association a déployé beaucoup d'énergie, en collaboration avec les services communaux afin de doter les promeneurs de sentiers balisés. Malheureusement, il faut parfois du courage pour se risquer dans certains chemins où les chiens sont rois. Pour la seconde fois une de nos membres s'est fait mordre par un de ces chiens errants et s'est retrouvée en chirurgie, baxter au bras, à l'hôpital.

La police a signalé qu'elle n'interviendrait que si le propriétaire refuse de rembourser ses frais à la victime. Et le dommage moral, ça n'existe pas ?

### MIEL TOURNANT AU VINAIGRE

Chaque fois que la Commune délivre un permis de construire, le service d'urbanisme remet au nouveau propriétaire une liste d'arbres et arbustes indigènes tout spécialement adaptés à nos sols, à notre climat.

Nous pensons que cela ne suffit pas. L'Eco-conseillère devrait expliquer le pourquoi de ces directives aux nouveaux arrivants.

Nous constatons que l'on plante souvent en clôture ou en haies des sapins, lauriers-cerises et autres thuyas. On parle depuis longtemps d'interdire ce genre de plantations. A quand l'application de cette décision ?

### MIEL

Lorsque nous assistons à, l'urbanisation sans limite des communes voisines, nous pensons que la nôtre a la vocation de jouer de plus en plus le rôle de poumon vert de cette partie du Brabant wallon. Nous devons, en collaboration avec les autorités communales tout faire pour préserver, protéger ce bien commun précieux, afin que nos descendants ne puissent pas nous reprocher nos négligences, notre laisser-faire.

### VINAIGRE

En sa séance de novembre dernier, un des conseillers communaux ayant posé à notre Bourgmestre et chef de la police la

question : «Combien de procès verbaux ont été dressés en 2001 pour excès de vitesse sur le territoire de Lasne». Il a été répondu «Aucun».

Les raisons ? Le radar de la commune est hors d'état de marche et aucune police voisine n'a pu prêter le matériel adéquat, tandis que les radars de la province, eux, sont en révision.

On croit rêver !  
Les chauffards peuvent s'en donner à coeur joie !

### MIEL OU VINAIGRE ?

Alors qu'il y a plus de 20 ans, était inauguré à Ohain un nouveau quartier baptisé MANHATTAN et étaient créées 4 nouvelles avenues nommées Manhattan, Hinckaert, du Quatre mai et...Pierre Minuit et cela sur la base du livre écrit en 1943 par Robert Goffin et intitulé «De Pierre Minuit à Roosevelt», livre dans lequel il évoquait la mémoire de Pierre Minuit, premier gouverneur de Manhattan au XVIIe siècle.

Cette "vérité" que nul ne contestait depuis soixante ans vient d'être mise en pièces par un historien amateur, M. Jacques Mévisse qui a mené une enquête approfondie et constaté qu'il n'y avait trace de Pierre Minuit ni à Ohain, ni dans les environs.

### MIEL ET VINAIGRE

Pour le confort des excursionnistes ou les rencontres conviviales entre les habitants, un magnifique banc en belles planches rustiques (avec, tout près, un grand bac à papier), vous attend.

Malheureusement la brousse a complètement envahi les lieux. Où cela se passe-t-il ? Dans la savane africaine? Non, simplement près de chez vous, à deux pas de l'église de Chapelle-Saint-Lambert.

### MIEL

Dans notre numéro précédent, à la rubrique VINAIGRE, nous regrettons que des voitures soient garées dangereusement (surtout les soirs des week-ends), derrière le restaurant de la Belle Alliance. Nous faisons remarquer qu'un grand parking avait été aménagé à quelques pas sans les autorisations nécessaires.

Nous venons de constater que le parking avait été supprimé, la terre retournée et rendue à l'agriculture ! Bonne nouvelle pour les défenseurs du site du champ de bataille.

Cela dit, le problème du parking sauvage à cet endroit est toujours présent.

## Visite au ZWIN



Le dimanche 25 novembre le temps n'était guère engageant au moment de quitter Lasne pour notre excursion au Zwin, mais plus nous approchions de la côte, plus le ciel se dégagait au point qu'arrivés dans la réserve du Zwin c'est un paysage ensoleillé qui s'offrait à nous et faisait miroiter ses mille facettes.

Un guide éclairé, ornithologue connaissant et étudiant depuis des dizaines d'années tous les secrets de la belle réserve, répondait non seulement avec compétence à toutes nos questions mais les devançait.

Plusieurs membres de notre groupe avaient emporté les jumelles classiques mais aussi des lunettes plus performantes qui nous permettaient de nous rapprocher sans les déranger d'une quantité d'oiseaux plus beaux les uns que les autres.

À nos questions, notre guide nous révéla qu'en une année plus de 250 oiseaux de toutes sortes et de toutes origines vivent dans ce site ou y passent, en route vers d'autres terres d'accueil.

En cette saison froide, ce sont près de 80 espèces qui vivent ici.

Chaque participant y allait de sa découverte : là les élégantes et fragiles Avocettes, les Aigrettes garzettes, les Oies cendrées, les Spatules, les Huîtriers-pie, les Tadornes de Belon, les Garrots à l'oeil d'or, Cormorans, Goélands, Bernaches, Pluviers dorés, Vanneaux huppés et bien d'autres dont l'inventaire deviendrait fastidieux tant ce qui importe, c'est d'aller sur place et si possible, à la belle saison afin de jouir de ce spectacle toujours renouvelé.

Et les cigognes direz-vous? Eh bien, nous ne les avons pas vues car c'est l'après-midi, le moment idéal pour les observer, quand elles reçoivent leur repas.

Malheureusement, ce jour là un épais brouillard s'est abattu sur toute la région et après notre déjeuner, nous n'avons plus eu le courage de reprendre le chemin de la réserve, tout en nous jurant d'y retourner bientôt.



## RAMASSAGES

### COLLECTES SÉLECTIVES

Sortir les sacs bleus ainsi que les paquets de papiers et cartons la veille au soir. Les tournées commencent dès 6 heures dans certaines rues.

#### MARS 2002

Mardi 12 : sacs bleus.

Mardi 26 : sacs bleus + papiers et cartons.

#### AVRIL 2002

Mardi 9 : sacs bleus.

Mardi 23 : sacs bleus + papiers et cartons.

#### MAI 2002

Mardi 14 : sacs bleus.

Mardi 28 : sacs bleus + papiers et cartons.

#### JUIN 2002

Mardi 11 : sacs bleus.

Mardi 25 : sacs bleus + papiers et cartons.

Si sacs bleus ou papiers et cartons n'avaient pas été enlevés le jour prévu, prévenez le mercredi (et pas plus tard) l'IBW au 067/89 45 87.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Pour les rues dont les sacs poubelles sont enlevés le lundi ou le mardi : MARDI 14 MAI.

Pour les rues dont les sacs poubelles sont enlevés le jeudi ou le vendredi : VENDREDI 17 MAI.

(Ne pas oublier d'y apposer une étiquette.)

### LES PARCS À CONTENEURS LES PLUS PROCHES :

Colline du Glain, 33 à 1330 Rixensart  
Tél.: 02/654 12 26.

Rue Nicolas Lebrun, 1470 Genappe  
Tél.: 067/79 10 33.

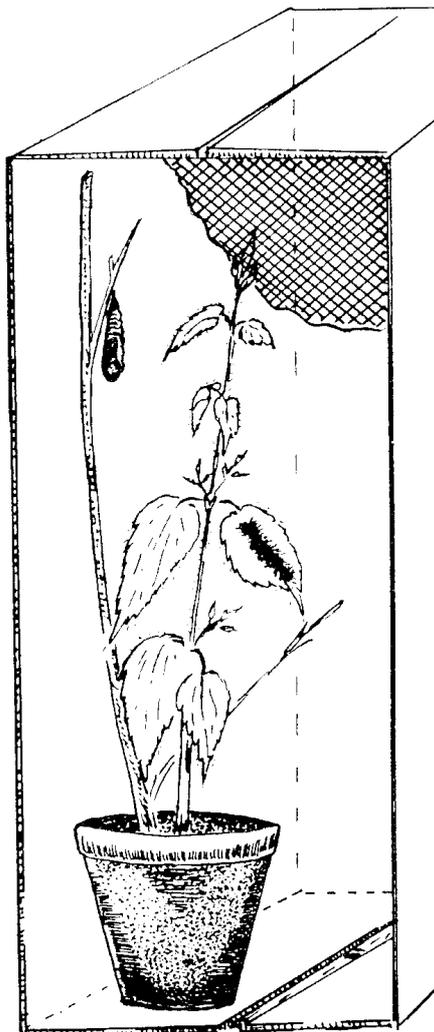
Horaire du 01/03 au 31/10 :

Du lundi au vendredi de 11h00 à 18h15.

Le samedi de 10h00 à 18h15.

## De la chenille au papillon

*Voilà un élevage simple, inoffensif pour les chenilles, et à la valeur pédagogique indéniable puisqu'il permet de faire toucher du doigt l'étonnante métamorphose du papillon.*



Il vous faut :

- un grillage fin du type toile à garde-manger,
- une boîte en carton,
- 2 pots de fleurs,
- des orties avec leurs racines,
- des ciseaux,
- un peu d'adhésif.

Remplacez une face de la boîte en carton par le grillage. Plantez un jeune pied d'ortie dans le pot de fleur. Arrosez.

Lorsque vous êtes sûr de sa reprise, allez récolter une ou deux chenilles sur une touffe d'orties et mettez-les sur votre plante en pot.

Recouvrez-la avec la boîte grillagée. Placez le tout en pleine lumière, mais pas au soleil. Un second pot d'orties viendra remplacer le premier lorsque les feuilles seront dévorées.

Prévoyez un support mort (branche sèche, morceau de tuile) pour que la chenille puisse fixer sa chrysalide.

Le changement de couleur, 15 à 20 jours plus tard annonce la métamorphose qui se produira sous votre regard émerveillé.

(extrait de "Les secrets de l'ortie".  
Collection "Le compagnon végétal"  
Bernard Bertrand.

### QUE SIGNIFIE LE MOT TRY ?

demande une lectrice.

On le trouve à Lasne dans le toponyme «rue du Try Bara», ce qui a donné l'occasion aux commerçants facétieux d'ouvrir des enseignes TRI LOGIS, TRI PORTEUR, Al TRI FOLATO... (tri marrants ?).

On trouvera réponse à cette question dans le livre très bien documenté « LES RUES DE LASNE » de Louis Evrard où, sous la rubrique : rue du Try Bara nous extrayons le texte suivant:

«De nombreux auteurs se sont intéressés aux trys ou tris, très fréquents en terre wallonne et s'accordent pour en situer l'origine dans le franc thriuska désignant une terre couverte d'herbes et de broussailles.»Le centre du village» écrit Carnoy s'appelle le tri d'Ohain, ce qui nous donne l'occasion de mentionner le terme tri ou trieu désignant un espace



libre, un terrain banal, une friche. Ce terme emprunté au germanique trouve son parfait équivalent dans le néerlandais driesch qui a le même sens.» Pour André Beaufays à Braine-le-Château, le sentier du try fait allusion à un toponyme fréquent en Belgique, le Try ou le Trohe dont il existe de nombreux dérivés, tels Triherée (collectif de Tri) à Ecaussines, Trialmez à Jauche, Trichaux, Trihay, etc.

### ENCORE CES ANTENNES GSM

Le sujet continue à préoccuper plusieurs de nos lecteurs. Extrait de la lettre de l'un d'entre eux :

Je constate comme vous me le faites savoir que le dossier évolue à nouveau. Il y a malheureusement un manque de transparence totale sur cette problématique en ce qui concerne la relation qu'entretient (ou plutôt n'entretient pas) la commune avec les citoyens.

Il convient je pense de rester très vigilant, car aucune information n'a filtré de la décision du collège du 27/11 et de la suite réservée aux décisions du collège communal du 19/12 concernant les sites d'antennes.

D.M.Maransart

Nous suivons de dossier, espérons en apprendre bientôt davantage et vous tiendrons informés.



# La C C A T : Queksekça ?

Lorsqu'un dossier d'urbanisme est mis à l'étude, nous voyons souvent apparaître ces lettres.

Ce sont les initiales de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire.

Il s'agit d'un organe consultatif.

## QUI COMPOSE LA CCAT ?

C'est une assemblée formée de 16 membres effectifs, de 16 membres suppléants et d'un président.

Les membres sont choisis par le conseil communal parmi un ensemble de candidatures introduites suite à un appel public (journaux affiches)

1/4 des membres sont des conseillers communaux.

Les autres membres sont des habitants de la commune. Il est tenu compte de leurs compétences (architectes, biologistes, avocats, agriculteurs, commerçants, assistants sociaux, environnementalistes...) de leur disponibilité et de leur répartition géographique (il est important que chaque ancien village de l'entité y soit représenté).

Tous ces membres sont bénévoles.

Une association comme Lasne Nature est représentée au sein de la CCAT.

## QUE FAIT LA CCAT ?

Elle étudie des dossiers et donne son avis en matière d'urbanisme et d'environnement.

Ces dossiers sont soumis à la CCAT - soit à la demande du Collège (autorité en matière d'urbanisme), parce que ce dossier déroge aux règles d'urbanisme, ou parce qu'il l'estime important, - soit à la demande d'une personne privée qui désire un avis objectif de la CCAT, - soit à la demande de la CCAT elle-même.

Dans ce cas, il faut que 1/5 des membres estiment nécessaire d'étudier le dossier en question.

La CCAT donne aussi des conseils sur des problèmes de fond, comme la politique des déchets, l'élaboration d'un nouveau règlement communal d'urbanisme, la mobilité...

Le fait d'être composée de personnes d'horizons différents, compétentes en diverses matières, disponibles et dévouées à la commune est la garantie de l'objectivité de ses avis.

## COMMENT TRAVAILLE-T-ELLE ?

La CCAT se réunit au moins 10 fois par an. Chaque dossier est analysé sur plans et sur le terrain.

Un avis objectif et argumenté est remis au Collège échevinal (Bourgmestre et Échevins).

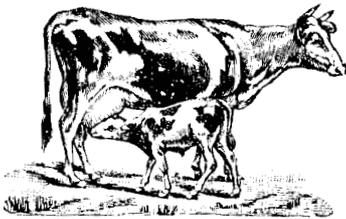
Le Collège décide alors de suivre ou non ses conseils.

CCAT de LASNE: Président M.Roland ZANASI.

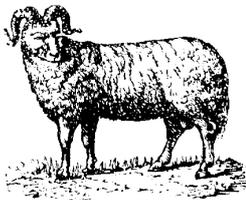
e-mail : ccat.lasne@wanadoo.be

## Quel est leur langage ?

LA VACHE, LE TAUREAU ET LE BOEUF beuglent, meuglent ou mugissent.



LA TRUIE et LE COCHON grognent ou gromellent.  
LA CHÈVRE et LE BOUC chevrottent, bégüètent ou bêlent.



LA POULE et LE COQ caquettent ou gloussent.  
L'OIE et LE JARS cacardent ou criaillent.

LA LAPINE et LE LAPIN glapissent.



LA BREBIS et LE BÉLIER bêlent.



LA JUMENT ET LE CHEVAL hennissent.  
LA CANE et LE CANARD cancanent.

(La clé des champs- publication de l'ORPAH.)

## COTISATIONS Lasne Nature

La cotisation minimum est de 10 Euros. Elle couvre toujours une période de 12 mois, quelle que soit la date du versement.

Versements au compte 001 2326233 55 de Lasne Nature.

Les membres qui ont opté pour l'ORDRE DE PAIEMENT PERMANENT donné à leur banque sont chaque jour plus nombreux. Cela évite tout oubli. Si vous décidez de nous retirer votre confiance, vous pouvez - à tout moment - annuler cet ordre.

## NOS EDITIONS

Carte des chemins et sentiers en noir et blanc  
4 Euro 96 (expédiée par la poste : 6 Euros 20)

Carte des chemins et sentiers coloriée à la main : 9 Euro 92 (expédiée par la poste : 11 Euros 16).

Rappelons qu'un index des rues, chemins, sentiers, églises, chapelles, fermes, etc. est joint à chacune de ces cartes.

Cartes postales  
la pièce : 0 Euros 62  
par 5 cartes : 2 Euros 48  
Frais d'expédition,  
jusqu'à 3 cartes : 0 Euro 42  
de 4 à 9 cartes : 0 Euro 79  
par 10 cartes et au-delà : 0 Euro 89  
Sommes à verser au compte 001 23 26 233 55 de Lasne Nature 1380 LASNE.

Notre livre  
"LASNE ET SES BALADES"  
format 115 x 225 qui a connu 2 éditions aujourd'hui épuisées et comporte 223 pages, 110 photos dont 35 en couleurs, 15 cartes.

QUELQUES EXEMPLAIRES SONT À NOUVEAU DISPONIBLES.

Le livre peut-être obtenu au même prix que les deux premières éditions en versant la somme de 14 Euros 24 + 2 Euros pour frais d'expédition au compte 001 2693758 47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.

Notre topoguide

"12 PROMENADES A LASNE"

4 Euros 96  
expédié par la poste : 6 Euros 20  
à verser au compte 001 2693758 47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.



# AGENDA

## MARS 2002

**Ven. 15** 19 h 30 - Centre sportif et culturel de Maransart :  
**Conférence-débat : LES ACHATS MALINS**  
 «Je choisis mieux pour jeter peu»  
*(en collaboration avec le Réseau Eco-consommation)*  
 Entrée libre - Organisation : Cavaliers d'Autre chose.  
 Infos : Tél et Fax : 02/633 18 87.

**Sam. 16** Soirée RNOB  
 À la découverte des rapaces nocturnes  
 et des batraciens.  
 Inscription **INDISPENSABLE** et renseignements  
 chez Mme PERCSY - Tél. : 02/654 18 44

**Dim. 17** **JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE  
 DU RU MILHOUX**  
 Rendez-vous sur place (rue à la Croix, perpendicu-  
 laire à la rue de l'Abbaye et face au n°2 de la rue)  
 à partir de 9h30 ou à tout moment de la journée.  
 Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez  
 votre venue en téléphonant au 02-653 55 79 ou au  
 02-633 30 29.

**Ven. 22** **Journée mondiale de l'EAU**  
 (voir article en page 5)

**Jeu. 28** Centre sportif et culturel de Maransart,  
 11 rue de Colinet  
**RÉUNION DE LASNE NATURE**  
 19h30: groupe sentiers, 20h00 réunion générale.

## AVRIL 2002

**Dim. 14** **JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE  
 DU RU MILHOUX**  
 Rendez-vous sur place (rue à la Croix, perpendicu-  
 laire à la rue de l'Abbaye et face au n°2 de la rue)  
 à partir de 9h30 ou à tout moment de la journée.  
 Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez

## AVRIL 2002

vosre venue en téléphonant au 02-653 55 79 ou au  
 02-633 30 29.

**sam. 20** Promenade comprenant la  
**visite de la RÉSERVE DU RU MILHOUX**  
 et ses nouveaux sentiers  
 Départ 10 h du parking de l'ancienne gare  
 d'Aywiers- Maransart. Bottes indispensables.

**Jeu. 25** Centre sportif et culturel de Maransart,  
 11 rue de Colinet  
**RÉUNION DE LASNE NATURE**  
 19h30: groupe sentiers, 20h00 réunion générale

**Ven. 26** Centre sportif et culturel de Lasne - 9, route d'Ohain  
 à 20 heures précises

**CONFÉRENCE-DÉBAT**  
 organisée par la Cellule MOBILITÉ de Lasne Nature  
 avec la participation de M.Arnaud HOUDMONT  
 de l'IBSR (Institut Belge de la Sécurité Routière)

## LES PIÉTONS À LASNE une espèce à protéger

Voir annonce page 2 - Entrée libre

## MAI 2002

**Ven. 3** **JARDINS D'AYWIERS**  
**Sam. 4** Thème de ce printemps  
**Dim. 5** LE JARDIN DE CURÉ

**Jeu. 30** Centre sportif et culturel de Maransart,  
 11 rue de Colinet  
**RÉUNION DE LASNE NATURE**  
 19h30: groupe sentiers, 20h00 réunion générale

### Vous pouvez nous atteindre à ces numéros:

**Présidence :** Willy CALLEEUW : 02/ 633 24 66.

**Secrétariat et rédaction :** Didier GELUCK :  
 02/633 27 64.

**Trésorerie :** Joël DULLIER : 02/ 654 09 02.

**Cellule Sentiers :** Jacques COLARD,  
 Vice-Président : 02/ 353 02 44.

Jean Marie DEBATTY : 02/ 633 20 10.

**Cellule Urbanisme et Aménagement du Territoire**  
 Thierry ROLIN, administrateur : 02/ 633 28 78.

Bernard TEURLINGS, administrateur :

02/ 633 21 11.

**Réserve du Ru Milhoux :** Erik SEVERIN :

02/ 653 55 79 après 20 h.

**Conservateur de la Réserve :** Eric de MÉVIUS :

02 / 633 30 29.

**Cellule Eau, pollutions :** Alain CHARLIER :

02/ 633 41 93 après 18 h.

François HUPET, administrateur :

065 / 84 80 85.

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN :

02/ 354 24 12.

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET :

02/653 22 64.

**Cellule Mobilité :** Jacques PROVOST :

02/ 633 24 31.

**Téléphone et Fax de l'asbl : 02/ 633 27 64.**

## MOTS CROISÉS

### SOLUTION DU N° 48

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	C	S	E	N	C	I	E	L
2	R	O	A	N	N	E			Q	E
3	M	U	S	C	S			F	U	N
4	I	C		F	I	L	T	R	A	T
5	L	O	T		L	A		E	T	I
6	L	U	E		A		T	R	O	C
7	A	L	E	V	I	N	I	E	R	E
8	I	A	S	I		A	N		I	L
9	R	D		A	U	S	T	R	A	L
10	E	E	E		R	E	E	L	L	E

### Horizontalement

1. En-cas. (plus défini comme tel au P.L.I.) • 2. (S'), (se) révéla.- Séjourna à Waterloo. • 3. Sans domicile fixe. • 4. A failli remplacer l'euro.- Auxilière conjugué • 5. Désert. • 6. Enlevé (phon).- Mammifère de l'Amérique du Sud. • 7. Écrivit au sujet d'une certaine vipère. • 8. Amélioration passagère de l'état de la mer. • 9. Fait l'objet d'une préférence sentimentale. - Préfixe concernant l'oreille. • 10. Enseignement.- Scorpion d'eau.

(P.L.I. : *petit Larousse illustré.*)

### Verticalement

1. Accessoire protégeant de rayons. • 2. Fruit. • 3. Aspirer (de b. en h.).- Organe de la tête d'un oiseau. • 4. Oiseau. - Ville des Pays-Bas. • 5. Enrober de chapelure. - Fixe la teinture. • 6. Fond d'un parc à huîtres. • 7. Arrivé à échéance (de b. en h.). - Constellation. • 8. Fait partie d'aujourd'hui (de b. en h.). - Disposition à rire. • 9. Mer.- Possessif. - Qualifie un certain art. • 10. Au jour le plus court ou le plus long.